# POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

# Les provinces en position inégale dans un contexte commercial changeant

Par Laura Gu, économiste senior

Les perspectives économiques du Canada se sont quelque peu améliorées depuis le « jour de la libération », les tensions commerciales mondiales s'étant apaisées. Cependant, les avantages de cette embellie ne sont pas répartis également entre les secteurs d'activité et les régions. La fabrication, l'agriculture et le transport demeurent sous pression, ce qui pèse sur les provinces du centre du Canada (graphique 1). En revanche, le secteur des ressources, et plus particulièrement celui de l'énergie, continue de soutenir la croissance dans les provinces de l'Ouest ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

**Graphique 1**
**La croissance s'affaiblira plus tôt dans le centre du Canada**

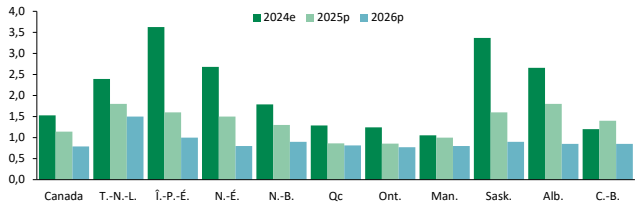


e : estimations; p : prévisions
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

La dynamique du marché de l'habitation contribue aux déséquilibres régionaux. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont aux prises avec une offre excédentaire importante induite par un ralentissement de la croissance démographique et une confiance plus faible. Pendant ce temps, les marchés de l'habitation des autres provinces sont plus équilibrés, mais l'incertitude économique générale devrait limiter l'activité à l'échelle nationale.

Les gouvernements provinciaux s'appuient sur une politique fiscale expansionniste pour soutenir la croissance. Les budgets demeurent déficitaires, au moment où les dépenses en soins de santé, en infrastructures et en allégements fiscaux ciblés – notamment la réforme du régime d'imposition de l'Alberta – se poursuivent. Ces mesures devraient compenser en partie la faiblesse du secteur privé et soutenir la demande des ménages.

## L'atterrissage sera plus doux, mais certaines pistes ne sont pas bien dégagées

Les tensions commerciales mondiales ont diminué au cours des derniers mois, ce qui a contribué à une légère amélioration des perspectives économiques globales. Cependant, les provinces canadiennes ne font que commencer à ressentir les effets économiques du ralentissement de la demande et de l'imposition de nouveaux tarifs douaniers américains. L'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) continue d'assurer un certain degré de protection. Les exportations bénéficient d'exemptions en vertu de l'accord, et les producteurs améliorent de plus en plus leur conformité aux règles d'origine et aux exigences de contenu. Ce mouvement vers une conformité accrue devrait réduire les taux tarifaires effectifs, offrant un certain répit aux exportateurs.

La croissance provinciale a probablement bien résisté dans l'ensemble au premier trimestre de 2025. Les exportations ont bénéficié d'un coup de pouce temporaire, les acheteurs américains ayant concentré leurs achats avant l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane, mais ce gain devrait s'inverser. Les ventes au détail ont été fortes dans la plupart des provinces, sauf au Québec. Les investissements non résidentiels

Desjardins, Études économiques : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

**NOTE AUX LECTEURS :** Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française (OQLF), nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. **MISE EN GARDE :** Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement Desjardins. Copyright © 2025, Mouvement Desjardins. Tous droits réservés.

sont demeurés solides dans les Prairies et dans les provinces de l'Atlantique, mais se sont contractés au Québec. Avec le déclin des exportations et le fléchissement de la demande intérieure, l'élan devrait s'estomper au cours des prochains trimestres.

L'Ontario et le Québec demeurent particulièrement exposés aux pressions liées au commerce. Même en situation de pleine conformité à l'ACEUM, les taux tarifaires effectifs sur les métaux stratégiques et le contenu non américain des exportations automobiles demeurent élevés (graphique 2). Ainsi, bien que l'incertitude liée à la politique commerciale se soit atténuée, l'incidence des tarifs douaniers commence à se manifester dans les indicateurs économiques provinciaux. Les prochains trimestres révéleront probablement des disparités régionales plus marquées, puisque les provinces centrales sont confrontées à des vents contraires plus forts que leurs homologues de l'Ouest et de l'Atlantique – des vents qui risquent de les pousser en récession.

**Graphique 2**
**L'Ontario et le Québec sont particulièrement exposés aux tarifs douaniers américains**
Exposition provinciale aux tarifs douaniers américains

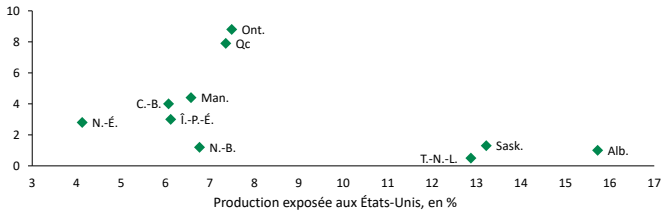


* Dans l'hypothèse d'une pleine conformité à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).
United States International Trade Commission, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

La plupart des provinces devraient afficher une croissance plus faible cette année qu'en 2024. La Colombie-Britannique pourrait connaître des résultats légèrement meilleurs que ceux, en deçà des attentes, de l'an dernier, grâce au démarrage des activités de LNG Canada et à son exposition limitée au commerce américain, qui lui offre un certain rempart contre les risques baissiers liés aux droits de douane. Une reprise généralisée devrait s'amorcer en 2026, lorsque les barrières commerciales auront vraisemblablement été largement éliminées grâce aux négociations. Toutefois, les dommages causés au secteur des exportations du Canada, combinés à la détérioration de la confiance des consommateurs et des perspectives d'investissement, feront que cette reprise sera lente et graduelle. Alors que le centre du Canada commencera à regagner le terrain perdu, la croissance dans les autres provinces risque de demeurer faible.

## Maux tarifaires sur la chaîne de montage

Le secteur manufacturier risque d'être le plus touché par les barrières commerciales américaines, comme plus de 30 % de sa production est destinée au sud de la frontière. Mais son exposition varie grandement selon la province (graphique 3). Le Nouveau-Brunswick semble être le plus dépendant des exportations aux États-Unis. Cependant, lorsque l'on exclut le pétrole et les produits du charbon, qui sont moins touchés par les tarifs douaniers, sa vulnérabilité diminue à des niveaux plus contenus. L'Ontario fait face à un risque important en raison de sa forte dépendance aux exportations du secteur automobile, tandis que la base manufacturière diversifiée du Québec – y compris les produits minéraux, aéronautiques et forestiers – rend la province également très exposée. Le Manitoba, avec son large éventail d'exportations de produits manufacturés, est aussi hautement vulnérable à l'affaiblissement de la demande américaine.

**Graphique 3**
**Exposition du secteur manufacturier : automobile en Ontario, aéronautique et métaux au Québec**
Ventilation du secteur manufacturier

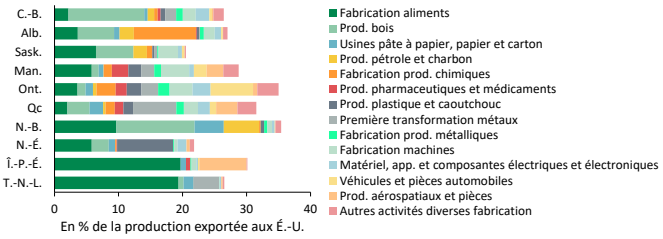


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

## La résilience des foreuses

L'incidence des droits de douane américains sur les exportations canadiennes d'énergie semble relativement limitée, ce qui favorise la croissance des provinces de l'Ouest. Les raffineurs au sud de la frontière semblent avoir absorbé une bonne partie des droits de 10 % sur l'énergie non conforme à l'ACEUM, ce qui fait que l'écart WTI-WCS (*West Texas Intermediate-Western Canada Select*) s'est maintenu à près de 10 $ US le baril depuis mars. Le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain (TMX), maintenant en activité depuis un an, a également contribué à diversifier les marchés d'exportation pour le pétrole brut canadien. Cependant, si les tarifs douaniers ont eu une incidence limitée à court terme, la faiblesse des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale devrait peser sur la rentabilité et l'investissement dans le secteur jusqu'à la fin de 2025 et en 2026. Le prix du WTI devrait baisser à mesure que le marché mondial du pétrole passera en situation de modeste excédent, stimulé par une croissance plus lente

de la demande et un relâchement graduel des restrictions de production de l'Organisation des pays producteurs de pétrole et ses partenaires (OPEP+).

Malgré les pressions sur les prix, la croissance de la production de pétrole conserve un bon potentiel haussier (graphique 4). L'Alberta continue de dominer au chapitre de la production et de l'investissement, soutenue par des bilans solides, une demande résiliente pour le pétrole brut lourd et une capacité d'exportation accrue. Sa production a atteint des niveaux records depuis la fin de 2024. En Saskatchewan, la stagnation postpandémique du secteur pétrolier devrait se résorber. Le programme pour les puits à faible productivité ou inactifs (*Low Productivity and Reactivation Oil Well Program*), annoncé récemment par le gouvernement, devrait permettre d'accroître la production de plus de 5 % sur quatre ans. À Terre-Neuve-et-Labrador, la production extracôtière a renoué avec la croissance après la réouverture du champ de Terra Nova l'an dernier, et des gains supplémentaires sont attendus en 2025 lorsque l'activité reprendra à celui de White Rose.

**Graphique 4**
**La production pétrolière reste à flot malgré la faiblesse des prix**

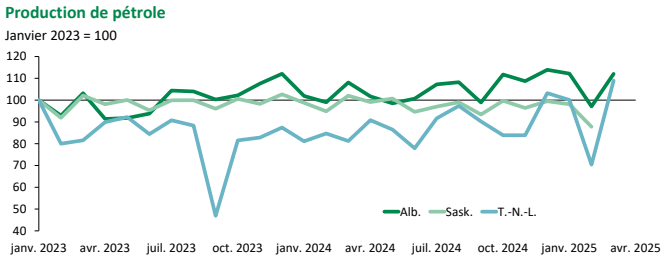


Alberta Energy Regulator, Ministère de l'Énergie et des Ressources de la Saskatchewan, C-TNLOHE et Desjardins, Études économiques

## La fracture du logement

Le marché de l'habitation contribue à un déséquilibre dans les perspectives régionales. En Ontario et en Colombie-Britannique, le recul de la demande – attribuable en grande partie au ralentissement de la croissance démographique et à la détérioration de la confiance en raison de l'incertitude commerciale – a concordé avec une hausse des nouvelles inscriptions et des logements terminés, mais non vendus. Cela a entraîné une offre nettement excédentaire dans les deux provinces (graphique 5). En conséquence, les mises en chantier ont enregistré des chutes marquées de 30,5 % depuis le début de l'année en Ontario et de 20,6 % en Colombie-Britannique. Même si les marchés de l'habitation demeurent relativement équilibrés dans le reste du pays, l'assouplissement du marché du travail et le ralentissement économique plus large découlant des tarifs douaniers devraient peser sur la confiance et limiter l'activité à court terme.

**Graphique 5**
**Le marché est en situation d'offre excédentaire en Ontario et en Colombie-Britannique, mais est équilibré dans les autres provinces**
Ratio des ventes aux nouvelles inscriptions

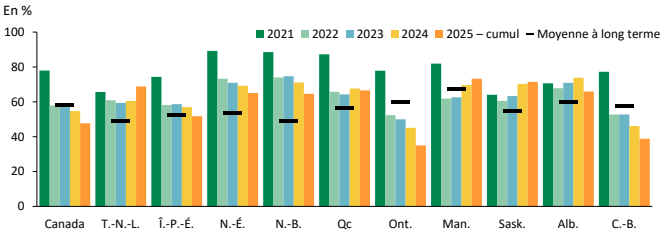


Association canadienne de l'immeuble et Desjardins, Études économiques

## L'effet inégal du ralentissement de la croissance démographique

Un autre facteur clé de la performance inégale des provinces se trouve dans la croissance démographique. Celle-ci devrait ralentir à l'échelle nationale en 2025 et en 2026, avec une incidence économique qui variera considérablement d'une région à l'autre. En 2024, les résidents non permanents ont représenté moins de 40 % de la croissance de la population, une proportion en forte baisse par rapport à 2023 (à 60 %). C'est plutôt le nombre record d'admissions de résidents permanents qui a contribué à la hausse de l'an dernier (graphique 6). Le nombre de résidents non permanents est désormais sur une trajectoire baissière constante, qui s'explique d'abord par un nombre élevé de départs de titulaires de permis d'études, particulièrement en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les provinces maritimes. Bien que les arrivées de titulaires de permis de travail demeurent relativement stables, une réduction supplémentaire du nombre global de résidents non permanents sera nécessaire pour atteindre les objectifs démographiques du gouvernement fédéral. Cette tendance décuple les pressions économiques actuelles en Ontario et au Québec. À l'inverse, les provinces des Prairies et de l'Atlantique continuent de bénéficier de forts gains démographiques, ce qui renforce leur avantage relatif au chapitre de la croissance.

**Graphique 6**
**La démographie continuera de nuire à l'Ontario, à la C.-B. et au Québec avec la baisse du nombre de résidents non permanents**

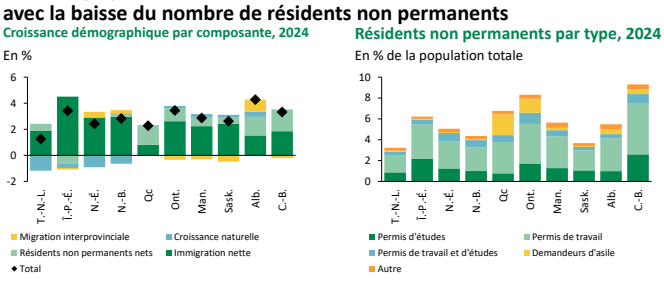


Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

## Une politique budgétaire encore largement expansionniste

La politique budgétaire expansionniste reste une source essentielle de soutien à la croissance provinciale. Le déficit budgétaire combiné des provinces devrait se creuser de manière marquée, passant de 20,1 G$ pour l'exercice 2024-2025 à 45,0 G$ pour l'exercice 2025-2026, car les gouvernements maintiendront des niveaux de dépenses élevés. Si le rythme de croissance des dépenses devrait ralentir par rapport à l'an dernier, les dépenses dans les services de base, comme les soins de santé, continuent de grimper en raison des pressions exercées par les demandes salariales du secteur public et par la croissance rapide de la population. La réforme fiscale phare de l'Alberta – l'instauration d'une nouvelle tranche d'imposition pour les revenus inférieurs à 60 000 $, promise lors de l'élection de 2023 – offre une aide ciblée aux ménages à faible revenu, ce qui pourrait accroître le revenu disponible et soutenir la demande des consommateurs. De plus, les provinces ont accéléré l'investissement dans les infrastructures pour compenser la faiblesse des dépenses en immobilisations du secteur privé (graphique 7).

**Graphique 7**
**Les provinces accélèrent leurs dépenses en immobilisations pour soutenir la croissance**
Dépenses d'infrastructure – budget 2025

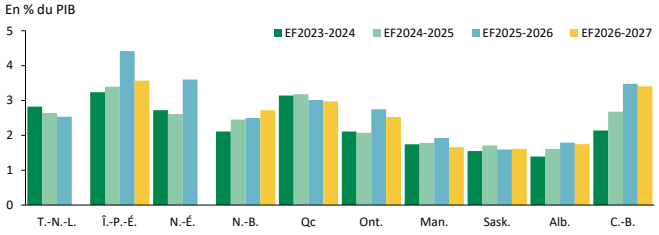


Documents budgétaires provinciaux et Desjardins, Études économiques

## Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique devrait faire partie des provinces les plus performantes en 2025, principalement grâce à son exposition limitée au commerce avec les États-Unis. Près de la moitié de ses exportations sont destinées à des marchés non américains, ce qui lui confère une certaine protection contre les risques liés aux droits de douane. Toutefois, la croissance demeure limitée en regard des données historiques. Le secteur des produits du bois, qui représente le tiers de la production manufacturière provinciale, est menacé par de nouveaux droits, mais moins de 40 % de sa production est destinée aux États-Unis. Le secteur du gaz naturel représente quant à lui un atout, puisque le lancement de LNG Canada devrait soutenir la croissance et diversifier les marchés d'exportation vers l'Asie.

L'investissement résidentiel demeure modeste – la morosité des ventes et le ralentissement de la construction devraient se poursuivre tout au long de l'année. Parallèlement, la fin progressive de grands projets d'exploitation des ressources pèse sur l'investissement non résidentiel. Pour compenser la faiblesse de l'investissement du secteur privé, le gouvernement provincial augmente ses dépenses en infrastructures, particulièrement dans le secteur de la santé, ce qui se traduit par les dépenses en immobilisations par habitant les plus élevées des provinces.

## Alberta

Malgré la faiblesse des prix du pétrole et l'incertitude commerciale mondiale, l'Alberta est en bonne position pour connaître une nouvelle année de surperformance grâce à la robustesse de sa production de pétrole, à la résilience de la demande des consommateurs et à une solide croissance démographique.

Le secteur énergétique albertain devrait soutenir la croissance en 2025 : la production de pétrole se maintient à des sommets, propulsée par des gains dans les sables bitumineux et par l'accès amélioré aux marchés grâce à l'expansion de l'oléoduc TMX, ce qui a contribué à réduire l'écart entre le WTI et le WCS. Les dépenses en immobilisations sont encore inférieures aux sommets historiques, mais les dépenses de maintenance et les flux de trésorerie demeurent sains. Les tarifs américains de 10 % sur les exportations canadiennes d'énergie ne devraient peser que modérément sur le secteur. Les raffineurs américains (en particulier ceux du Midwest), qui dépendent fortement du brut lourd canadien, sont susceptibles d'absorber une grande partie des coûts, ce qui maintiendra la demande à un niveau stable. Par conséquent, l'écart entre le WTI et le WCS est demeuré inférieur à 10 $ US le baril depuis mars. Toutefois, si les prix du brut continuent de baisser en 2026, l'élan du secteur pourrait s'essouffler, ce qui atténuerait sa contribution à l'économie provinciale dans son ensemble.

Les marchés de l'habitation de Calgary et d'Edmonton demeurent solides par rapport à ceux du reste du pays. À Calgary, les ventes de propriétés ont reculé de 15 % depuis le début de l'année, mais les prix continuent d'augmenter. Edmonton a connu une baisse des ventes plus modeste de 1,9 %, ce qui est nettement mieux que le déclin national moyen de 6,0 %. Bien que des signes de refroidissement apparaissent, le marché de l'habitation de l'Alberta semble plus équilibré qu'ailleurs au pays. La migration interprovinciale continue de soutenir la demande, ce qui compense le ralentissement des arrivées internationales.

La dynamique du marché du travail est plus mitigée. Si la croissance de l'emploi reste solide, elle n'a pas suivi le rythme de l'augmentation rapide de la population. En conséquence, le taux de chômage a dépassé les 7 % et pourrait s'établir à plus de 8 % d'ici la fin de l'année.

## Saskatchewan

Les perspectives économiques de la Saskatchewan pour 2025, quoique plus modestes que le robuste résultat de 3,4 % de l'an dernier, demeurent relativement résilientes dans un contexte de tensions commerciales mondiales croissantes. La province est la moins vulnérable aux tarifs douaniers américains, puisque les exportations du secteur de l'exploitation minière, de l'exploitation en carrière et du pétrole et du gaz sont assujetties à des droits moins élevés, soit 10 %. Cela s'ajoute à une base diversifiée d'exportations, aidant ainsi à protéger l'économie contre les chocs externes.

L'économie de la Saskatchewan est fortement axée sur les exportations, avec l'énergie, les produits agricoles et les minéraux figurant en tête de liste. La province bénéficie d'un éventail diversifié de marchés pour ses exportations, ce qui contribue à atténuer l'incidence des tarifs douaniers proposés, y compris ceux venant de la Chine. Certes, l'industrie agricole est essentielle pour la Saskatchewan, et elle subit un stress considérable en raison des droits de douane de 100 % imposés par la Chine sur les exportations canadiennes d'huile de canola. Plus de 95 % des produits agricoles végétaux et animaux sont exportés vers un éventail diversifié de destinations. La Chine représente environ 24 % de ces exportations, les États-Unis en reçoivent 14 %, et les 60 % restants sont répartis entre des pays comme l'Inde, le Japon, l'Algérie et le Maroc. Avec un soutien approprié, le secteur a la possibilité de se diversifier encore davantage.

Par ailleurs, la vigueur de la production de pétrole, les prix élevés de la potasse et la production record d'uranium au début de 2025 aident à atténuer l'incidence des perturbations commerciales. La construction non résidentielle est également en effervescence, avec en tête le projet de mine de potasse de BHP Jansen, d'une valeur de 18 G$, qui continue de stimuler les dépenses en immobilisations et de soutenir l'activité économique.

## Manitoba

Le Manitoba devrait connaître une performance inférieure à la moyenne nationale en 2025, car l'incertitude commerciale pèse sur la confiance et l'activité. Alors que l'élan du début de l'année, alimenté par la vigueur des dépenses de consommation et le rebond de la revente de propriétés, a donné une impulsion temporaire, la sensibilité marquée de l'économie manitobaine aux tarifs américains est néfaste pour les perspectives. Le Manitoba se classe au troisième rang des provinces non productrices de pétrole pour ce qui est de l'exposition de sa production au marché américain, et nos estimations indiquent qu'il est confronté au troisième taux effectif le plus élevé (après l'Ontario et le Québec), même en situation de conformité totale à l'ACEUM. Par conséquent, les gains d'exportation découlant de la constitution de réserves avant l'entrée en vigueur des droits de douane devraient s'estomper rapidement, tandis que les secteurs de la fabrication et des transports sont confrontés à des vents contraires de plus en plus forts.

Le secteur agricole du Manitoba est soumis à une pression croissante, puisque ses exportations clés – en particulier le canola, le porc et les pois – sont frappées par des droits de douane élevés. Contrairement à la Saskatchewan, qui bénéficie d'une base d'exportation plus diversifiée, environ 70 % des exportations agricoles du Manitoba sont destinées aux États-Unis et à la Chine. Malgré ces défis, le secteur fait preuve de résilience. Les progrès au chapitre des semis ont été importants, et les producteurs s'adaptent grâce à un soutien gouvernemental ciblé. Le gouvernement du Manitoba a annoncé une réserve d'urgence de 500 M$ en réponse aux tarifs douaniers, y compris une aide directe aux producteurs de canola et de porc, ainsi que des mesures élargies pour aider les entreprises à diversifier leurs activités dans de nouveaux marchés.

Le Manitoba continue de bénéficier de l'un des marchés de l'habitation les plus résilients au Canada, grâce à une meilleure abordabilité et à un endettement moindre des ménages. L'investissement résidentiel soutenu devrait aider à compenser en partie le ralentissement des exportations et de l'activité manufacturière.

## Ontario

Malgré une certaine vigueur des dépenses de consommation et de la construction non résidentielle à la fin de 2024, les perspectives économiques de l'Ontario se sont fortement détériorées. En effet, la grande sensibilité au commerce avec les États-Unis et la morosité du marché de l'habitation freinent lourdement l'élan de la province. Le secteur automobile subit deux coups durs : l'escalade des droits de douane américains et une transition plus lente que prévu vers les véhicules électriques. Cela a entraîné des fermetures d'usines, des réductions de quarts de travail et des retards dans d'importants investissements dans les véhicules électriques et les batteries.

Les conditions du marché du travail s'assouplissent, et le taux de chômage avoisine les 8 %, principalement en raison des pertes d'emploi dans le secteur de la construction. Le marché de l'emploi devrait continuer de s'affaiblir, et le taux de chômage pourrait atteindre tout près de 9 % d'ici la fin de l'année.

L'activité immobilière reste hésitante, le marché des copropriétés à Toronto étant l'un des plus faibles du Canada. Les problèmes d'abordabilité, l'offre élevée et la baisse de la demande des investisseurs, exacerbés par les plafonds fédéraux sur les résidents non permanents, maintiennent le marché en territoire favorable aux acheteurs.

Les exportations ont temporairement bénéficié d'un regain au premier trimestre de 2025, les entreprises américaines ayant devancé leurs achats en prévision des tarifs douaniers, particulièrement dans les secteurs de l'acier et des pièces automobiles. Toutefois, ce vent favorable devrait se renverser. Considérant le déclin attendu des exportations, la baisse de la consommation et les pressions sur l'investissement des entreprises, l'Ontario devrait entrer en récession technique dès le deuxième trimestre de 2025.

Le gouvernement provincial a mis en place une série de mesures visant à soutenir la croissance dans un contexte de difficultés commerciales. Les initiatives clés comprennent un soutien ciblé pour les entreprises touchées par les droits de douane, une formation professionnelle élargie et de nouveaux allégements fiscaux – notamment une réduction permanente de la taxe sur l'essence et les carburants et des améliorations du crédit d'impôt pour investissement dans la fabrication en Ontario – dans le but de stimuler la demande et l'investissement. Pour compenser la faiblesse du secteur privé, la province accélère considérablement ses dépenses d'infrastructure, avec des dépenses en immobilisations de 33,3 G$ prévues pour l'exercice 2025-2026. Cela représente une hausse de 37 % par rapport à l'an dernier, l'une des plus importantes parmi les provinces. Les investissements majeurs continueront à se concentrer dans les autoroutes, les transports en commun et les infrastructures de soins de santé afin de remédier à la congestion routière et d'étendre l'accès aux services essentiels.

### Québec

Le Québec devrait connaître des résultats inférieurs à la moyenne nationale en 2025 alors que sa croissance continue de ralentir. Il risque d'entrer en récession technique à compter du deuxième trimestre, la baisse des volumes d'exportation et la faiblesse de l'investissement des entreprises freinant son élan. La province est parmi les plus exposées aux droits de douane américains en raison de son importante base manufacturière, notamment l'aluminium, qui est maintenant assujetti à des droits de douane de 25 %.

L'économie diversifiée et l'endettement relativement faible des ménages du Québec offrent une certaine résilience, mais les perspectives à court terme demeurent maussades. La demande intérieure reste relativement stable, soutenue par un niveau d'endettement des ménages moins important, une épargne élevée et un marché de l'habitation robuste. L'investissement résidentiel se maintient à un niveau solide et devrait compenser en partie la faiblesse des dépenses des entreprises. Le marché du logement du Québec est resté l'un des plus résistants de toutes les provinces, l'offre restreinte et la demande constante soutenant les prix et la construction, même si les vents contraires économiques et les pressions sur l'abordabilité pourraient tempérer les gains à venir.

La croissance démographique du Québec devrait ralentir davantage que la moyenne nationale, ce qui plafonnera la croissance. Les conditions du marché de l'emploi devraient également s'affaiblir, la croissance globale plus faible pesant sur les embauches. Le taux de chômage devrait atteindre 6,5 % d'ici la fin de l'année.

Pour se conformer à la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, le gouvernement du Québec s'est engagé à freiner les dépenses dans un contexte de croissance modeste des revenus, ce qui signale une position budgétaire plus contenue que celle d'autres provinces. Même si cela laisse entrevoir des mesures de relance générale réduites, l'investissement public demeure un soutien clé. Le gouvernement priorise les dépenses en infrastructure et les mesures de liquidité ciblées pour soutenir les secteurs les plus touchés par les tensions commerciales, contribuant ainsi à atténuer l'effet du ralentissement induit par les tarifs douaniers.

### Provinces maritimes

Les provinces maritimes, qui ont enregistré la plus forte croissance au pays l'an dernier, sont sur le point de connaître un ralentissement en 2025 alors que l'élan lié à la démographique commence à s'estomper. Bien que leur croissance se tempère, elle devrait demeurer légèrement supérieure à la moyenne nationale.

Les gains démographiques, moteur économique clé des dernières années, se sont fortement modérés dans toute la région. La migration interprovinciale, particulièrement en provenance de l'Ontario, a ralenti, mais demeure favorable et continue de soutenir la demande. Le coût de la vie relativement faible dans la région contribue à appuyer les marchés de l'habitation, ceux des centres urbains comme Halifax demeurant parmi les plus tendus au pays.

Les répercussions des tensions commerciales mondiales devraient être relativement contenues dans les Maritimes. La sensibilité limitée de la Nouvelle-Écosse au commerce avec les États-Unis – la plus faible au Canada – lui confère une certaine protection contre le différend commercial en cours. Le Nouveau-Brunswick, bien que l'une des provinces les plus dépendantes du commerce transfrontalier, pourrait en éviter les pires effets, puisque le pétrole raffiné et les produits du charbon, deux de ses principales exportations, sont moins sensibles aux chocs tarifaires. À l'Île-du-Prince-Édouard, les secteurs de la fabrication et de l'agriculture sont vulnérables au recul de la demande américaine, mais une conformité accrue à l'ACEUM devrait réduire considérablement le taux tarifaire effectif de la province.

### Terre-Neuve-et-Labrador

Après avoir enregistré une croissance de 2,4 % en 2024, stimulée par un rebond de la production de pétrole, Terre-Neuve-et-Labrador devrait connaître l'une des meilleures performances économiques du Canada en 2025. La production pétrolière extracôtière est revenue à ses niveaux de la fin de 2022 grâce à la reprise des activités de la plateforme de Terra Nova, et la réouverture anticipée du champ pétrolifère de White Rose offrira un élan supplémentaire. Alors que les prix du pétrole ont diminué, la province demeure relativement à l'abri des tensions commerciales en raison des droits de douane américains moins élevés sur les exportations d'énergie et de la diversification de sa base d'exportations – seulement 50 % d'entre elles vont aux États-Unis, et 40 % sont destinées à l'Europe. Les prix des principales exportations de la province – le minerai de fer et le nickel – sont sous pression en 2025, ce qui pourrait limiter leur apport à la croissance globale. Toutefois, les niveaux de production devraient augmenter régulièrement, ce qui contribuera à soutenir les volumes d'exportation dans l'ensemble.

Les perspectives à long terme de la province restent étroitement liées au calendrier des grands projets. Les investissements continus dans les plateformes pétrolières, les projets miniers et les projets d'énergie éolienne apportent un certain soutien à moyen terme, qui s'ajoute à une hausse des dépenses en immobilisations du gouvernement pour les hôpitaux et les infrastructures.

La récente entente entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador concernant l'hydroélectricité constitue un important coup de pouce financier pour la province, qui améliore considérablement ses perspectives financières à long terme. Les principaux développements, y compris le projet hydroélectrique de Gull Island, devraient engendrer plus de 33 G$ en activités de construction et soutenir des milliers d'emplois au cours des prochaines décennies. Cela stimulera considérablement l'investissement non résidentiel et la croissance économique régionale.

## Tableau 1

### Canada : principaux indicateurs économiques par province

| Variation en % | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025p | 2026p |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Croissance du PIB réel – Canada** | **6,0** | **4,2** | **1,5** | **1,5** | **1,1** | **0,8** |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 1,0 | -1,9 | -2,6 | 2,4 | 1,8 | 1,5 |
| Île-du-Prince-Édouard | 7,8 | 4,4 | 2,2 | 3,6 | 1,6 | 1,0 |
| Nouvelle-Écosse | 6,4 | 3,5 | 2,0 | 2,7 | 1,5 | 0,8 |
| Nouveau-Brunswick | 5,3 | 2,0 | 1,6 | 1,8 | 1,3 | 0,9 |
| Québec | 7,3 | 3,4 | 0,6 | 1,3 | 0,9 | 0,8 |
| Ontario | 6,1 | 4,1 | 1,7 | 1,2 | 0,9 | 0,8 |
| Manitoba | 1,4 | 4,2 | 1,7 | 1,1 | 1,0 | 0,8 |
| Saskatchewan | -2,6 | 7,2 | 2,3 | 3,4 | 1,6 | 0,9 |
| Alberta | 5,2 | 6,0 | 2,3 | 2,7 | 1,8 | 0,9 |
| Colombie-Britannique | 7,7 | 4,0 | 2,4 | 1,2 | 1,4 | 0,9 |
| **Croissance du PIB nominal – Canada** | **14,2** | **12,4** | **2,9** | **4,6** | **3,2** | **2,5** |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 20,2 | 6,5 | -5,5 | 3,4 | 2,2 | 2,6 |
| Île-du-Prince-Édouard | 14,8 | 10,4 | 4,9 | 7,5 | 4,3 | 3,1 |
| Nouvelle-Écosse | 11,3 | 7,4 | 8,0 | 6,3 | 4,1 | 2,8 |
| Nouveau-Brunswick | 10,5 | 10,4 | 3,2 | 5,0 | 3,8 | 2,9 |
| Québec | 12,4 | 8,7 | 5,0 | 5,5 | 3,6 | 2,8 |
| Ontario | 11,0 | 9,4 | 5,4 | 4,9 | 3,5 | 2,8 |
| Manitoba | 8,7 | 10,8 | 4,5 | 4,3 | 3,5 | 2,7 |
| Saskatchewan | 13,6 | 30,4 | -4,8 | 4,5 | 2,4 | 2,1 |
| Alberta | 26,1 | 24,4 | -4,3 | 4,0 | 1,8 | 1,4 |
| Colombie-Britannique | 16,1 | 10,8 | 3,6 | 3,2 | 3,5 | 2,7 |
| **Taux d'inflation global – Canada** | **3,4** | **6,8** | **3,9** | **2,4** | **2,1** | **2,1** |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 3,7 | 6,4 | 3,3 | 1,8 | 1,6 | 1,9 |
| Île-du-Prince-Édouard | 5,1 | 8,9 | 2,9 | 1,9 | 1,9 | 1,8 |
| Nouvelle-Écosse | 4,1 | 7,5 | 4,0 | 2,3 | 2,0 | 2,0 |
| Nouveau-Brunswick | 3,8 | 7,3 | 3,5 | 2,2 | 2,0 | 1,9 |
| Québec | 3,8 | 6,7 | 4,5 | 2,3 | 2,2 | 2,0 |
| Ontario | 3,5 | 6,8 | 3,8 | 2,4 | 2,1 | 2,2 |
| Manitoba | 3,2 | 7,9 | 3,6 | 1,0 | 2,5 | 2,1 |
| Saskatchewan | 2,6 | 6,6 | 3,9 | 1,4 | 2,2 | 2,2 |
| Alberta | 3,2 | 6,5 | 3,3 | 2,9 | 2,2 | 2,2 |
| Colombie-Britannique | 2,8 | 6,9 | 4,0 | 2,6 | 2,1 | 2,0 |
| **Croissance de l'emploi – Canada** | **5,0** | **4,1** | **3,0** | **1,9** | **0,6** | **-0,3** |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 3,9 | 4,0 | 1,7 | 2,7 | 0,4 | 0,3 |
| Île-du-Prince-Édouard | 5,0 | 5,0 | 6,2 | 3,6 | 2,0 | 0,8 |
| Nouvelle-Écosse | 6,4 | 3,5 | 2,7 | 3,1 | 1,0 | 0,3 |
| Nouveau-Brunswick | 3,8 | 2,9 | 3,4 | 2,8 | 1,1 | 0,4 |
| Québec | 4,3 | 3,1 | 2,9 | 0,9 | 0,7 | -0,4 |
| Ontario | 5,1 | 4,8 | 3,1 | 1,7 | 0,1 | -0,6 |
| Manitoba | 4,4 | 3,6 | 2,7 | 2,6 | 1,0 | 0,2 |
| Saskatchewan | 2,4 | 3,5 | 1,6 | 2,6 | 1,6 | 0,2 |
| Alberta | 5,1 | 4,9 | 3,7 | 2,9 | 1,9 | 0,7 |
| Colombie-Britannique | 6,2 | 3,4 | 2,6 | 2,4 | 0,5 | -0,4 |
| **Taux de chômage – Canada** | **7,5** | **5,3** | **5,4** | **6,4** | **7,3** | **7,5** |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 13,0 | 11,1 | 9,8 | 10,0 | 10,6 | 10,6 |
| Île-du-Prince-Édouard | 10,0 | 7,7 | 7,3 | 7,8 | 8,0 | 8,3 |
| Nouvelle-Écosse | 8,6 | 6,6 | 6,4 | 6,5 | 7,1 | 7,4 |
| Nouveau-Brunswick | 9,2 | 7,2 | 6,6 | 7,1 | 7,6 | 7,9 |
| Québec | 6,1 | 4,3 | 4,4 | 5,4 | 6,2 | 6,3 |
| Ontario | 8,1 | 5,6 | 5,6 | 7,0 | 8,1 | 8,4 |
| Manitoba | 6,4 | 4,5 | 4,9 | 5,5 | 6,2 | 6,5 |
| Saskatchewan | 6,5 | 4,6 | 4,7 | 5,5 | 5,9 | 6,3 |
| Alberta | 8,5 | 5,8 | 5,9 | 7,1 | 7,6 | 8,1 |
| Colombie-Britannique | 6,5 | 4,6 | 5,2 | 5,6 | 6,3 | 6,4 |

p : prévisions
Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques